

Paris, le 20 novembre 2023

Communiqué de presse

Parentalité des professionnels de santé libéraux : l'UNPS salue les sénateurs soucieux de l'équité !

L'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) salue l'avancée obtenue par le Sénat dans le cadre de l'examen du PLFSS pour 2024 sur la parentalité des professionnels de santé libéraux.

Les membres de l'UNPS remercient plus particulièrement les nombreux sénateurs qui ont répondu à une demande forte de l'UNPS, depuis de nombreuses années, en déposant et en soutenant des amendements visant à généraliser les aides financières complémentaires pour les professionnels de santé libéraux en cas de maternité ou de paternité.

Dans un contexte de féminisation croissante des professions de santé, cette mesure, qui existe déjà pour les médecins, constitue une incitation significative à l'installation libérale, en assurant une couverture plus juste et plus adaptée et une équité entre professionnels de santé libéraux et salariés.

En réponse au Ministre de la Santé et de la Prévention, l'UNPS rappelle que dans un secteur où les charges fixes restent importantes, les indemnités journalières actuelles sont très insuffisantes pour compenser la perte de revenus pendant la maternité.

L'accès aux soins devenant plus que jamais une priorité pour de nombreux français confrontés aux déserts médicaux, il est essentiel de faciliter l'installation libérale en accompagnant l'ensemble des professionnels de santé interrompant leur activité pour cause de maternité ou paternité.

L'UNPS appelle les membres de la Commission Mixte Paritaire à maintenir cette mesure essentielle pour l'attractivité du secteur libéral de santé, mesure qui avait déjà obtenu un certain écho en 1^{ère} lecture à l'Assemblée nationale.

Afin de conserver une ligne politique cohérente avec les annonces répétées du Président Macron, le Gouvernement doit soutenir les mesures issues du débat parlementaire visant à améliorer la prise en charge de la population.

Contacts presse :

- Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28
- Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94